



Erreur de facturation en ma faveur suite achat voiture neuve

Par **celyo**, le **05/08/2016** à **12:33**

Bonjour, j'ai acheté un véhicule neuf d'un montant de 11900€ TTC à crédit. Le prix de base de ce dit véhicule était de 17000€ et j'ai bénéficié d'une remise (3800€ + reprise de mon ancien véhicule (1300€) de 5100€ au total. Donc bon de commande signé par le vendeur et moi-même. A réception du véhicule, le vendeur me présente une facture de 10600€ et me remet un chèque de 1300€. Surprise je lui demande des explications et me dit que c'est une remise supplémentaire qui n'apparaît pas sur le bon de commande, je lui repose une nouvelle fois la question pour être sûre d'avoir tout compris, ce qu'il me confirme. Un mois après mon achat, je reçois un appel de la comptable de la concession qui me demande de redonner cette somme car c'est une erreur, le montant de la reprise ayant été comptabilisé 2 fois. Je souhaiterai simplement savoir s'il y a un recours pour ne pas régler ce "trop perçu" sachant que j'ai bien insisté auprès du commercial et qu'il n'a jamais donné de suite. Je vous remercie pour les réponses que vous pourrez m'apporter. Salutations